
Adresse de la société populaire de Montluel qui témoigne de sa conduite républicaine et fait passer l'état des dons, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montluel qui témoigne de sa conduite républicaine et fait passer l'état des dons, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 8-9;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20116_t1_0008_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

piques se sont tournés sur un autre hémisphère. Vous avez aperçu les hommes de couleur, vous avez vu qu'ils y étoient traités comme de vils animaux, et révoltés d'un spectacle aussi dégoûtant, vous avez rendu le décret mémorable qui rend aux hommes de couleur le droit le plus imprescriptible de la Nature : La Liberté.

Ces esclaves infortunés redevenus des hommes ne seront plus conduits comme des brutes. Ils respireront dans le nouveau monde un air libre et pur. Ce sol qui naguère étoit arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes, va devenir pour eux, une patrie chérie; ils sauront la défendre contre les tyrans et leurs satellites qui n'y descendroient que pour leur rendre les chaînes que vous leur avez ôtées. Aussi comme nous, ils apprendront à leurs enfants que c'est à la Sainte Montagne qu'ils doivent leur Liberté et une Patrie.

Citoyens représentants, la Société populaire et républicaine de Wassy vous doit encore ses félicitations pour la manière héroïque et digne d'un peuple, avec laquelle vous avez rejetée la trêve insidieuse et perfide que les tyrans coalisés ont osé vous proposer. Comme vous, nous disons : Point de trêve avec les brigands couronnés. S'ils veulent sincèrement la paix, qu'ils réparent, s'il est possible les forfaits dont ils se sont rendus coupables envers une nation loyale et généreuse; qu'ils reconnoissent l'Unité et l'Indivisibilité de la République, ou que précipités de leurs trônes, ils périssent.

Pour nous, représentants, non contents des sacrifices en tous genres que notre Société, ainsi que la commune de Wassy, a fait et continuera de faire pour le triomphe de la Liberté et de l'Egalité, nous offrons à la patrie jusqu'à la dernière goutte de notre sang ».

A. PIERRET-MALSERVET (*secrét.*), J. J. CAILLOUT (*secrét.*), Luc. HALOTEL (*présid.*).

Etat des dons, Wassy, s.d.

Les charges municipales	17 500 l.
Par les citoyens	9 298 l. 5 s.
	26 798 l. 5 s.
Par la commune : 110 fusils armés de leurs bayonnettes; et 90 gibernes.	
Par les citoyens : 31 fusils armés de leurs bayonnettes.	
Par les citoyens : 28 paires de souliers, 120 chemises, 41 paires de bas, 24 paires de guêtres, 24 bonnets de coton, 2 serre-têtes, 2 mouchoirs, 12 cols blancs et noirs, 3 paires de mitaines, 7 culottes, 3 pantalons, 5 vestes et gilets, 1 surtout, 1 habit uniforme, 1 chapeau.	
Par la commune : 1°) 39 marcs, 5 onces, 3 gros d'argenterie; 2°) 28 marcs 6 gros d'argenterie, 30 livres cuivre argenté, 271 livres cuivre non argenté; 3°) 437 livres pesant de charpie, bandes et compresses.	

3

Les membres du comité de surveillance révolutionnaire du district de Clermont, département de l'Oise, annoncent qu'ils ont appris, avec autant d'effroi que de surprise, les nouveaux complots ourdis par les ennemis de la

République et qu'ils vont redoubler d'activité pour tâcher de découvrir si les fils de cette trame odieuse ne se seroient point étendus jusques dans leur district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Clermont-Oise, 29 vent. II] (2).

« Nous te revérons, Montagne sainte; c'est de dessus ta cime qu'on découvre les orages.

Citoyens, c'est avec autant d'effroi que de surprise que nous venons d'apprendre les nouveaux complots des ennemis de la République, tranquilles et presque dans une parfaite sécurité depuis l'arrestation des suspects et l'exécution des lois révolutionnaires. Nous croyons toucher aux termes de nos travaux, mais nous ne voyons que trop qu'il faut veiller plus que jamais. Aussi allons-nous redoubler d'activité pour tâcher de découvrir si les fils de cette trame odieuse ne se seroient point étendus jusque dans notre district. Fermes et inébranlables dans le poste qui nous est confié, nous ferons toujours tous nos efforts pour déjouer les malveillants et nous les poursuivrons jusque dans leur dernier repaire. Toujours unis pour faire exécuter les lois, nous jurons de les maintenir ou de mourir à notre poste et nous ralliant toujours autour de la Convention, nous crierons d'un commun accord : Vive la Montagne, Vive la République. S. et F. »

WASSE (*présid.*), RÉMY, LEVASSEUR, VERDIER, NAUDUCRESSET, LE CLERC (*secrét.*).

4

Les sans-culottes de la société populaire de Montluel envoient quelques exemplaires d'une adresse imprimée, contenant le tableau de leur conduite et de leurs actions depuis le mois de février 1793 (vieux style); ils assurent la Convention nationale qu'ils ne cesseront leurs travaux et leurs veilles qu'au moment où le sol républicain sera purgé de tous ses ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Montluel, 24 vent. II. Le Comité de correspond., à la Conv.] (4).

« Citoyen président,

Union, force, surveillance, activité, justice et amour de la patrie, tels sont les sentiments des sans-culottes de cette commune; nous t'envoyons quelques exemplaires d'une adresse contenant le tableau de notre conduite et de nos actions depuis le mois de février 1793 vieux style; assure la Convention que nous ne cesserons nos travaux et nos veilles, qu'au moment où le sol républicain sera purgé de tous ses ennemis. Vive la République. S. et F. »

BLAY (*adjoint au Comité*), TRANCHAND, DARRET (*adjoint*).

(1) P.V., XXXIV, 2. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t); Débats, n° 556, p. 153.

(2) C 298, pl. 1032, p. 2.

(3) P.V., XXXIV, 2. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t).

(4) C 299, pl. 1045, p. 6.

[*Les sans-culottes de Montluel à la Conv., s.d.*]
(1).

Il n'est point de repos, dans les dangers de la Patrie, pour ses véritables défenseurs : vous en donnez constamment l'exemple, Représentants du peuple ; et les sans-culottes de Montluel pénétrés de la vérité de ce principe, sans lequel la République ne peut s'établir, ne connoissent de jours vraiment heureux, que ceux qui sont marqués par des actes de patriotisme et de dévouement à la cause de la régénération.

Simple, mais pleins de zèle pour le soutien des droits de l'humanité, ils s'occupent sans relâche des moyens de les affermir ; leur devise est celle des hommes libres, leur point de ralliement, la vertu.

Qu'ils tombent sous le glaive de la loi, ces conspirateurs barbares, dont les entrailles ne s'émurent jamais au doux nom de la Patrie. Qu'ils disparaissent du sol de la Liberté, ces intrigants, ces faux patriotes, qui n'empruntent les traits républicains que pour mieux déguiser leur lâche perfidie ; ces égoïstes, qui ne chérissent que leur existence ; ces insoucians, qui voient d'un œil sec les maux incalculables que la tyrannie prépare à leurs frères depuis plus de cinq ans ; ces modérés qui s'apitoient sur le sort des traîtres, parce qu'ils redoutent la vengeance des loix.

Que tous les monstres enfin qui osent encore ourdir des trames criminelles, pour nous replonger dans la fange de l'opprobre, et dans les chaînes de la servitude, soient à jamais anéantis. Alors, seulement alors, le vaisseau de la République, lancé sur une mer sans orage voguera paisiblement ; et les Français véritablement libres par la destruction entière des scélérats, marcheront, sans entraves, dans la carrière du bonheur et de l'immortalité.

Législateurs, vous avez posé l'édifice de notre félicité sur des bases inébranlables ; vous avez rendu à l'homme sa première dignité, en établissant le règne de la Liberté sur les débris de la tyrannie ; l'empire de la raison, sur les ruines du fanatisme et de la superstition.

Continuez, infatigables Montagnards, les Sans-culottes de Montluel vous en conjurent au nom de l'humanité ; continuez, le trône du dernier des tyrans ne peut échapper à la foudre que la volonté nationale a mise entre vos mains.

Quant à nous, fidèles à nos serments, nous périrons plutôt que de reprendre des fers ; des Français qui ont secoué le joug de la servitude, ne balancent point entre l'esclavage et la mort.

Tels sont, Pères de la Patrie, les sentiments qui nous animent : mais il ne suffit pas de former de stériles désirs ; le titre de Sans-culottes n'est qu'un vain nom s'il n'est appuyé de preuves qui excluent, à l'égard de celui qui le porte, toute idée d'usurpation : les nôtres sont consignées dans le tableau que nous joignons ici ; elles vous prouveront notre amour pour la République et l'attachement inviolable que nous avons voué à la Sainte Montagne, centre unique où doivent tendre les vrais Républicains.

DONS

Le 5 février 1793 : 137 chemises, 287 paires de souliers, 6 culottes, 20 paires de bas, 12 paires de guêtres.

Le 20 mars : 7 000 livres données, par forme de secours, aux défenseurs de la Patrie.

En nivôse : Dépôt dans la caisse du District, de la somme de 24 000 livres. Envoi à la Monnoie de Commune-Affranchie, de 174 marcs d'argenterie. Equipement et armement de 3 cavaliers jacobins et d'un gendarme national. 1 700 chemises, 600 livres en argent, 1 200 livres en assignats, 12 marcs d'argenterie, 3 fusils de munition, 12 gibernes, 3 paires de pistolets, 7 paires de souliers, 3 habits d'uniforme complets, 12 paires de bas, 8 paires de guêtres.

SACRIFICES FAITS PAR LES SANS-CULOTTES POUR ÉLEVER LES ESPRITS A LA HAUTEUR DES CIRCONSTANCES.

15 février 1793 : Distribution de 3 quintaux de pain faite aux pauvres. Fête célébrée à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté.

Le 7 août : Subsistances fournies gratuitement au bataillon de l'Ardèche, qui marchoit contre les rebelles de Commune-Affranchie.

Septembre : 200 lits dressés par les Sans-culottes à l'ambulance, pour les blessés de l'armée républicaine. Don considérable de pain, fait aux patriotes de Commune-Affranchie, à la levée du siège.

Frimaire : Les Sans-culottes parcourent les Campagnes pour engager les habitants à détruire les signes intérieurs et extérieurs du fanatisme, et à faire des dons aux défenseurs de la Patrie. Célébration d'une fête en l'honneur des martyrs de la Liberté.

Nivôse : Envoi de Commissaires dans les campagnes, pour y prêcher les principes de la morale et de la raison. Distribution de pain aux pauvres, pour une somme de 612 liv. Célébration par enthousiasme d'une fête à l'occasion de la reprise de Toulon, avant la nouvelle officielle.

Pluviôse : Célébration de la fête de la Raison, à laquelle sont invités des députés des Départements voisins.

Nous passons sous silence tous les traits de patriotisme que les Sans-culottes de Montluel ont encore donnés depuis que le représentant Albite a été envoyé dans notre département ; mais l'énergie que ce républicain a déployé pour faire triompher la raison et terrasser les ennemis de la chose publique nous fait un devoir de vous instruire qu'il n'a pas peu contribué à affermir leur marche dans toutes les circonstances.

Signé : PARRET (*présid. des sans-culottes*), CHOIZIER et HUGOT (*secrét.*).

5

La société populaire de Maubeuge instruit la Convention que le 10 ventôse dernier elle a célébré la fête de l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et J. J. Rousseau, et fait passer copie du discours qu'a prononcé son vice-président en cette circonstance.

(1) C 299, pl. 1045, p. 7. De l'impr. de Destefanis, à Commune-Affranchie.